Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie

= Swiss journal of sociology

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

Band: 19 (1993)

Heft: 2

Artikel: Brefs commentaires sur l'article de François Héran : "La famille et la

crise ou les charmes de l'institution"

Autor: Roussel, Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-814836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BREFS COMMENTAIRES SUR L'ARTICLE DE FRANÇOIS HÉRAN : «LA FAMILLE ET LA CRISE OU LES CHARMES DE L'INSTITUTION»*

Louis Roussel Institut National d'Etudes Démographiques, Paris

De cet article, où François Héran exprime son point de vue sur «La famille incertaine», je veux d'emblée dire qu'il est généreux. D'abord parce que son auteur accorde à ce livre une vertu stimulante, mais surtout parce qu'il se refuse aux critiques futiles et situe la discussion, sans complaisance ni détour, sur l'essentiel. Aussi bien ne suis-je pas tenté ici par une polémique querelleuse, mais soucieux seulement, sans prétendre effacer tous les désaccords, de réduire les malentendus imputables à des maladresses d'expression, à d'excessifs raccourcis, ou encore, bien entendu, à mes propres «incertitudes».

1° Sur la discontinuité radicale entre données empiriques et sens unificateur, je ne peux marquer que mon accord. Il y aurait contradiction flagrante à soutenir une rupture épistémologique entre sciences humaines et sciences de la nature tout en affirmant la continuité entre leurs résultats. L'intentionnalité relève donc toujours d'une certaine forme d'imagination et, à ce titre, demeure une hypothèse. Est-ce à dire que celle-ci soit arbitraire et tienne aux seuls préjugés de celui qui l'avance ? L'admettre serait ignorer les contraintes qu'impose non pas la continuité, mais la compatibilité entre les données observées et le sens inventé. Si l'on parle de «désinstitutionnalisation» c'est bien là une interprétation, mais elle serait irrecevable si le moindre taux de nuptialité ou l'analyse du droit matrimonial s'inscrivait en faux contre elle. Les données démographiques ne prouvent pas le sens, mais peuvent aisément l'invalider. De jalons en obstacles, d'impasses en voies libres, le sens doit se frayer un chemin précaire. Il n'est jamais assuré de ne pas rencontrer un barrage inattendu; encore moins d'être le seul tracé possible. Sa seule justification est de rester, au fil des obstacles franchis, plausible. Il y a donc bien discontinuité, des indices au sens, mais aussi compatibilité du second avec les premiers.

Quant à la correspondance entre «pluralisme démographique et pluralisme des projets», c'est là une entreprise plus hasardeuse. Dans son principe, elle paraît praticable : s'il y a vraiment des projets différents et des situations empiriques diverses, les stratégies événementielles doivent, d'une manière ou

^{*} Article paru dans le numéro précédent de la Revue suisse de sociologie (Vol. 19, No. 1, 1993)

466 Louis Roussel

d'une autre, en traduire les écarts. Récemment encore, au Colloque de l'AIDELF (1992), Festy montrait que les divorces étaient plus souvent conflictuels chez les ouvriers et que le recours à la procédure «divorce-sanction» y était plus fréquent. Mais il faut convenir qu'il est bien difficile de rendre opératoire la mise en évidence systématique de ces correspondances différentielles et si l'on doit progresser dans cette direction, ce sera probablement en mettant en rapport les modèles de mariage avec des biographies-types plutôt qu'avec des grappes de caractéristiques. Mais encore une fois, tout ici, ou presque tout, reste à faire.

2° Sur les types de famille, je reconnais volontiers que j'ai trop insisté sur les différences «idéales» qui les séparent. De ce fait, et malgré les réserves avancées, le lecteur garde l'impression que les conduites pratiquées se règlent le plus souvent sur un type bien caractérisé. La réalité est peut-être différente : c'est probablement un modèle largement syncrétique et fluctuant qui est dominant. Il correspond à l'idée utopique mais tenace que nous pouvons réaliser tout ce que nous savons imaginer. Ce que Foucault appelait «la plénitude des possible». Il aurait donc été plus réaliste d'insister sur l'importance de ce modèle polymorphe et une telle présentation, soit dit en passant, aurait en partie excusé la faiblesse de l'exposé sur «pluralisme démographique et pluralisme des projets».

3° Sur la correspondance entre les «micro-variations de l'engagement individuel et les macro-variations de l'histoire», je me suis contenté d'une affirmation très vague, celle qui paraissait indispensable à mon propos : la famille ne constitue pas un îlot coupé du continent sociétal. Les normes qui gouvernent la famille ne sont donc pas autonomes et susceptibles d'évoluer d'une manière indépendante. C'était s'inscrire en faux contre une illusion de certains hommes politiques qui prétendent réformer la famille sans modifier l'ensemble de la société. Autrement dit le groupe familial n'est ni une société close ni une contre-société.

Cette prise de position ne préjuge pas de l'articulation précise qui lie les deux niveaux. Héran il est vrai, a raison, en tout cas, d'affirmer qu'entre eux «une synchronisation mécaniste est invraisemblable». Le registre familial ne reprend pas passivement, à son niveau, les valeurs qui gouvernent la société globale. Et réciproquement, la société n'élargit pas mécaniquement à l'ensemble de son champ des modèles qui trouveraient leurs racines dans les pratiques familiales. D'un plan à l'autre, se développe un jeu complexe d'interactions, d'incitations, de résistance, d'effets «pervers». Nous n'avions pas l'ambition de traiter cette question fondamentale. N'est-ce pas là le carrefour où divergent les paradigmes sociologiques ? L'ultime question n'est-elle pas, en effet, de savoir ce qui tient ensemble les individus tout en leur permettant de garder le sentiment de leur identité singulière. Il aurait été désinvolte de me part, de

prétendre traiter, en passant, cette question. Du moins, est-ce ainsi que, rétrospectivement, je suis tenté d'expliquer cette lacune.

4° Sur la nature et les fonctions de l'institution, j'admets volontiers que l'avantage que celle-ci procure à l'individu «tient dans le caractère indéterminé du degré d'engagement». La politesse n'implique ni l'estime ni l'amitié. L'institution économise donc le pathétique et l'évidence immédiate. Son respect n'exprime pas non plus, et je souscris toujours à ce que dit Héran, la crainte d'une sanction éventuelle. C'est plutôt une procédure de pilotage automatique qui nous permet de rester, aux moindres frais, intégrés à notre environnement social. Les comportements ponctuels sont en quelque sorte programmés et exécutés comme spontanément, sans qu'il soit nécessaire de contrôler le bienfondé de chaque démarche ni de la justifier. Il se pose pourtant un problème global de légitimation du système institutionnel. L'homme a longtemps acquiescé à ces grands récits qui validaient et humanisaient l'adhésion de l'individu à un ordre général. Le mythe justifiait l'acquiescement.

Or, le dernier demi-siècle a vu s'aggraver la perte de crédit des récits fondateurs, de sorte que logiquement, dans cette phase du moins de notre histoire culturelle, nous assistons à la déstabilisation non pas seulement d'institutions particulières, mais de l'institutionnalité elle-même. Cette dévaluation porte plus spécialement sur l'espace où nous situons de manière privilégiée la construction de notre identité et les conditions de notre bonheur, la famille.

Ailleurs, le projet bute davantage sur l'évidente nécessité de régulations pour maintenir les indispensables solidarités. La vaste cohabitation qu'est la société ne peut se maintenir sans que des règles du jeu collectives soient admises. Encore s'efforce-t-on de les réduire autant qu'il est possible, en substituant la souplesse des négociations à la rigidité des constitutions (Harvey Manfield, 1991, America's constitutional soul).

Pour en revenir à la famille, le déclin de l'institutionnalité ne signifie évidemment pas la disparition de toute norme. Des modèles collectifs existent qui règlent, d'une manière souple il est vrai, notre vie privée, même si nous les percevons comme nos propres désirs. Et sans doute cette confusion est-elle le ressort secret de notre conformisme. Tocqueville, voici un siècle et demi, n'envisageait-il pas deux évolutions possibles : «Cette entière indépendance dont ils jouissent continuellement» ... dans l'usage de la vie privée, les dispose à regarder d'un oeil mécontent toute autorité. Et il ajoutait quelques lignes plus loin : «L'égalité produit deux tendances» : l'une peut les pousser tout à coup jusqu'à l'anarchie; l'autre les conduit par un chemin plus long, plus secret, mais plus sûr vers la servitude» (De la démocratie en Amérique, 32, Editions

468 Louis Roussel

Gallimard, 1968). Ce n'est pas tant le vieux fantasme de l'anomie qui me hantait, écrivant «La famille incertaine», que celui de la «servitude volontaire».

5° Sur la fragilité des institutions actuelles et en particulier de la famille, ce qui vient d'être dit éclaire cette question sans évidemment fournir de réponse. Nous sommes dans une situation transitoire où les institutions gardent encore de leur «imposante» apparence et où les conformismes n'exercent pas une maîtrise sans faille. Il s'en suit à la fois une impression de liberté individuelle et de fragilité sociale. Combien de temps durera cette pause ? Qui se risquerait à le prévoir ? Les structures sociales sont-elles plus inertes, donc plus solides qu'il y paraît ? On peut l'admettre même à la fin d'un siècle qui vit disparaître beaucoup de certitudes et quelques empires.

Mais ce qui frappe le plus dans les effondrements récents, c'est le maintien jusqu'au bout d'une apparence d'indestructibilité. Que le sociologue alors soit tenté de dénoncer cette affuence et de déclarer que nous sommes au bord du gouffre, c'est une tentation bien compréhensible; pourtant, ce faisant, il outrepasse alors les conclusions que son analyse l'autorise à présenter. Mais ne lui est-il pas loisible de montrer que les fonctionnements actuels, ceux de la famille par exemple, sont mal assurés, qu'ils ne se maintiennent que par épuisement de leur inertie, et qu'ils risquent de dériver vers des modèles en contradiction avec les valeurs qui les inspirent aujourd'hui? Disant cela, pédagogiquement, le sociologue ne décide pas de ce qui est bien ou mal. Il plaide seulement pour la lucidité. Et c'est là propos d'espoir plus que de pessimisme. Insister sur l'incertitude, n'est-ce pas inciter à retrouver des certitudes? N'est-ce pas simplement affirmer que pour continuer à exister ensemble, il nous faudra bien, d'une manière ou d'une autre, inventer ou reconnaître quelque raison nouvelle de le faire ? Faut-il parler ici de «valeurs» ? Peut-être, mais en donnant à ce terme un sens très modeste, celui de «préférences collectives» (Dictionnaire critique de la sociologie, article Valeurs), ce que Tocqueville appelait «passions générales et dominantes».

Les remarques formulées par Héran dans le dernier numéro de cette revue montrent bien qu'il est difficile de faire, même sur un sujet particulier, l'économie des questions fondamentales. A le tenter, on peut montrer de l'habileté, mais il faut finalement revenir aux questions essentielles ... et relire son texte.

Adresse de l'auteur : Professeur Louis Roussel Institut National d'Etudes Démographiques, 27, rue du Commandeur, F-75675 Paris-Cedex 14